



**Organisation
mondiale de la Santé**

SOIXANTE ET UNIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ
Point 13 de l'ordre du jour

A61/INF.DOC./3
21 mai 2008

Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé

A la demande du Gouvernement israélien, le Directeur général a l'honneur de transmettre à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé le rapport ci-joint du Ministère israélien de la Santé.

ANNEXE

**RAPPORT DU MINISTERE ISRAELIEN DE LA SANTE
A LA SOIXANTE ET UNIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE**

Mai 2008

RELATION ENTRE LE MINISTERE ISRAELIEN DE LA SANTE ET L'AUTORITE SANITAIRE PALESTINIENNE DE 2007 A 2008

Informations générales

1. Il y a cette année 13 ans que les Accords d'Oslo ont été signés, en vertu desquels la responsabilité des questions sanitaires et médicales en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza a été transférée par le Gouvernement israélien à l'Autorité palestinienne. Les Accords d'Oslo et l'Accord de Paris qui a suivi présentent, entre autres, la relation entre Israël et l'Autorité palestinienne pour les questions sanitaires et établissent des comités d'experts bilatéraux pour discuter des questions relatives à la santé publique, aux produits pharmaceutiques, aux denrées alimentaires, à la nutrition et à l'hygiène du milieu.

Contexte géopolitique actuel

2. A l'achèvement de l'exécution de son Plan de désengagement, en septembre 2005, Israël a mis un terme à sa présence militaire et civile dans la Bande de Gaza en retirant toutes ses forces pour les redéployer derrière la frontière internationale et en démantelant toutes ses colonies de peuplement qui s'y trouvaient. Après le désengagement, l'organisation militante terroriste du Hamas a remporté les élections palestiniennes début 2006 et a pris par la violence le contrôle de la Bande de Gaza en juin 2007. Depuis la prise de la Bande de Gaza par le Hamas, Israël se retrouve face à deux gouvernements différents en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Le premier est l'Autorité palestinienne, basée à Ramallah et dirigée par le Premier Ministre Salem Fayyad et par le Président Mahmoud Abbas, avec laquelle Israël poursuit des négociations de paix sur le principe des deux Etats. Le second est le régime du Hamas, dirigé par Ismail Haniyeh, qui ne reconnaît pas à Israël le droit d'exister et rejette entièrement tous les accords existants entre l'Autorité palestinienne et l'Etat d'Israël, dont les Accords d'Oslo et l'Accord de Paris. De plus, le régime du Hamas soutient officiellement les attaques terroristes contre les soldats et les civils israéliens sur le territoire souverain d'Israël et appuie les attentats suicides, les tirs quotidiens de roquettes et de missiles sur les villes israéliennes à la frontière de Gaza et d'autres formes de violence contre Israël et ses citoyens, visant des habitations civiles, des crèches, des écoles maternelles, des écoles et des universités et entraînant des morts, de graves traumatismes physiques et mentaux et des destructions importantes de biens.

3. On notera que, paradoxalement, ces tirs de roquettes et ces attaques, soutenues par le Hamas, contre des cibles civiles israéliennes ont souvent un effet préjudiciable pour les habitants palestiniens de la Bande de Gaza. Par exemple, des attaques récentes à la roquette à partir de la Bande de Gaza ont touché la centrale israélienne alimentant en électricité la Bande de Gaza, ainsi qu'un hôpital israélien qui soigne régulièrement des résidents de la Bande de Gaza, et une attaque terroriste contre un dépôt de carburant au point de passage de Nahal Oz a tué deux travailleurs civils israéliens chargés de fournir de l'essence et de l'énergie aux Palestiniens vivant dans la Bande de Gaza. En outre, le Hamas tire continuellement au mortier sur les points de passage par lesquels l'aide humanitaire est acheminée. Donc, malgré les efforts israéliens pour apporter les fournitures humanitaires essentielles et éviter une crise à Gaza, ces attaques soutenues par le Hamas ne font qu'exacerber les souffrances des habitants de la Bande de Gaza.

Questions médicales et sanitaires

4. Au cours de l'année écoulée, de mai 2007 à mai 2008, Israël a continué d'avoir une approche et une attitude humanitaires vis-à-vis de la population civile palestinienne, malgré un environnement politique compliqué en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza qui engendre des frustrations. Pour tenir ses engagements humanitaires reconnus, Israël continue d'assurer des services ambulatoires, des consultations externes et des services d'hospitalisation aux malades palestiniens qui accèdent à ces soins dans les hôpitaux de l'Autorité palestinienne, sur demande et autorisation du Ministère palestinien de la Santé. Parfois, ces services sont dispensés en association avec des organisations non gouvernementales (ONG) israéliennes et internationales. Le nombre des patients adressés à Israël s'est encore accru depuis juin 2007, en raison de la fermeture de la frontière entre l'Égypte et la Bande de Gaza. L'an dernier, plus de 15 000 autorisations ont été délivrées à des malades palestiniens et à leurs accompagnateurs pour recevoir un traitement en Israël.

5. Des patients de Cisjordanie continuent de passer chaque jour, régulièrement. De plus, malgré les attaques terroristes à partir de la Bande de Gaza et les tirs de mortiers sur les points de passage, des malades continuent de venir aussi de la Bande de Gaza. Les Israéliens oeuvrant pour ce travail humanitaire important sont eux-mêmes souvent visés. C'est une situation invraisemblable et surréaliste.

6. En outre, sur demande des Palestiniens, Israël continue de fournir des services de laboratoire de santé publique ainsi que des programmes de formation destinés aux médecins, aux infirmières et à d'autres professionnels de santé palestiniens dans les hôpitaux, les universités et des cours d'épidémiologie israéliens. Des stagiaires palestiniens suivent des programmes de formation ou de spécialisation dans des hôpitaux israéliens grâce à des ONG israéliennes comme la Hadassah Medical Organization, la Save a Child's Heart Foundation, le Centre Peres pour la Paix et d'autres. Ces ONG financent les projets de formation par des dons, assurent la coordination entre les stagiaires et les hôpitaux et facilitent la logistique. Par l'intermédiaire du Bureau de coordination et de liaison des forces de défense israéliennes, Israël permet et facilite l'entrée dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie des fournitures médicales et pharmaceutiques offertes par des pays donateurs, l'OMS, le CICR et des ONG.

7. Une coopération encourageante a eu lieu dans un domaine, celui des cours de préparation à des flambées de maladies infectieuses comme la grippe pandémique, y compris la grippe aviaire endémique, qui ont donné la possibilité à des experts palestiniens et israéliens de se rencontrer sous l'égide du Middle East Consortium of Infectious Disease Surveillance, avec le soutien de l'OMS et des ONG internationales. Des experts israéliens et palestiniens se réunissent pour échanger des informations, évaluer la situation et coordonner la politique et l'action. L'application du Règlement sanitaire international (RSI) (2005) pour la préparation à la grippe pandémique est devenue une nécessité commune sur laquelle se sont penchés des professionnels jordaniens, palestiniens et israéliens de la santé publique au cours d'un atelier. Celui-ci s'est inscrit dans une tendance plus large au développement de la coopération entre les professionnels de la santé publique dans la région, et la collaboration sur d'autres questions urgentes se poursuit par divers canaux.

COOPERATION ISRAELO-PALESTINIENNE DANS LES DOMAINES DE LA SANTE ET DE LA MEDECINE ENTRE MAI 2007 ET MAI 2008

Rétablissement des comités d'experts bilatéraux

8. Fin 2007, les Ministres palestinien et israélien de la Santé se sont rencontrés et ont décidé de rétablir les comités d'experts bilatéraux, tels que décrits dans l'Accord de Paris, pour discuter de diverses questions bilatérales sur la santé publique, les produits pharmaceutiques, les denrées alimentaires, la nutrition et l'hygiène du milieu. Ces comités se sont déjà réunis une fois pendant les premiers mois de 2008.

Fourniture de soins médicaux aux patients palestiniens dans les hôpitaux israéliens

9. Au cours de l'année écoulée, 66 671 malades de Cisjordanie ont été traités dans des hôpitaux israéliens, dont 10 290 enfants ; environ 40 % d'entre eux ont été hospitalisés et 60 % ont reçu des services ambulatoires de tous types.

10. En 2007, des autorisations ont été accordées à 7226 malades de la Bande de Gaza pour se faire traiter dans des hôpitaux israéliens, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2006, année au cours de laquelle 4754 autorisations avaient été délivrées ; 3802 ont été hospitalisés et 3973 ont reçu des services ambulatoires de tous types. Près de 90 % des demandes pour aller dans un hôpital israélien ont été acceptées. Pour les 10 % qui n'ont pas reçu d'autorisation par crainte de menaces pour la sécurité, la possibilité a été offerte de prendre une ambulance israélienne à destination de la Jordanie. Avant la fermeture de la frontière entre l'Egypte et la Bande de Gaza, les malades palestiniens pouvaient aussi choisir de se rendre en Egypte pour se faire traiter.

11. L'Administration israélienne de Coordination et de Liaison avec Gaza reçoit et traite les demandes de transfert et coordonne les dispositions pour les déplacements avec le Ministère de la Santé de l'Autorité palestinienne à Ramallah.

Fourniture de services de laboratoire de santé publique à l'Autorité sanitaire palestinienne à la demande du Ministère palestinien de la Santé

12. Les laboratoires de santé publique du Ministère de la Santé israélien continuent d'apporter régulièrement leur concours au Ministère de la Santé palestinien sous forme de tests de laboratoire pour le dépistage de la poliomyélite, de la rougeole, des oreillons, de la grippe et d'autres maladies virales. En 2007, trois spécialistes palestiniens ont été formés au laboratoire central de virologie d'Israël pour faire le diagnostic en laboratoire de la grippe et de la grippe aviaire.

Permettre l'entrée de matériel médical et de médicaments en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza

13. Israël facilite l'envoi du matériel médical et des médicaments offerts aux Palestiniens par les pays donateurs, l'OMS, le CICR et diverses ONG.

Programmes de formation destinés aux médecins, aux infirmières et à d'autres professionnels de santé palestiniens dans des établissements médicaux israéliens

14. Diverses ONG israéliennes organisent des programmes de formation et des exercices de renforcement des capacités à l'intention des professionnels de santé palestiniens et les financent grâce à des contributions de pays donateurs. Le Middle East Cancer Consortium est un exemple d'une organisation étrangère finançant des programmes de formation destinés aux Palestiniens. C'est un partenariat unique entre les Etats-Unis d'Amérique et les Ministères de la Santé de l'Autorité palestinienne, de Chypre, de l'Egypte, d'Israël, de la Jordanie et de la Turquie, qui vise à réduire l'incidence et l'impact du cancer au Moyen-Orient en sollicitant et en soutenant la recherche concertée.

15. En 2007, 72 médecins (dont deux de la Bande de Gaza), six infirmières et deux techniciens de plasmaphérèse ont participé à plusieurs programmes de formation médicale et chirurgicale. Plus de 20 professionnels de santé ont suivi des programmes d'internat et 53 ont suivi des programmes de formation rapide ou des programmes à moyen terme de quelques mois dans les domaines suivants : anesthésiologie, soins intensifs (adultes et enfants), traumatologie, chirurgie orthopédique, chirurgie cardio-thoracique, chirurgie vasculaire, neurochirurgie, urologie, chirurgie ORL, ophtalmologie, oncologie, hématologie, gastro-entérologie, dermatologie, imagerie médicale, cardiologie pédiatrique et réadaptation pédiatrique. Quatre ont bénéficié de bourses de troisième cycle en pharmacologie et en hématologie. En outre, 618 stagiaires du secteur de la santé en Cisjordanie ont suivi des cours de formation de brève durée, de 3 ou 4 jours, en Israël ou l'étranger (facilités par des parties israéliennes).

16. Dans l'esprit d'Annapolis, Israël espère que, d'ici à la fin de 2008, les négociations de paix avec l'Autorité palestinienne porteront leurs fruits et aboutiront à la solution de deux Etats grâce à laquelle les attaques terroristes à partir de la Bande de Gaza cesseront. Pour l'intérêt de tous dans la région, Israël espère que les comités bilatéraux sur les questions de santé ouvriront une nouvelle ère de compréhension et de saine coopération entre les deux Ministères de la Santé.

= = =